

Rectorat

Bureau
des inspecteurs
d'académie
inspecteurs
pédagogiques
régionaux

Les IA-IPR
de lettres

Téléphone
04 42 91 70 42

Fax
04 42 91 70 13

Mél.
Ce.ipr
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

L'Inspection Pédagogique Régionale des Lettres a demandé à Mme Cécile Exbrayat, qu'elle a chargée d'une mission d'inspection centrée sur les dispositifs d'UPE2A, de fixer dans un texte les orientations principales que l'Inspection souhaite voir mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement de la langue et de la culture françaises aux élèves allophones. On constatera notamment que nombre des préconisations rejoignent celles qui sont faites pour l'enseignement du français aux cycles 3 et 4. Il n'y a là rien d'étonnant puisque les dispositifs d'accueil d'UPE2A ont pour fonction de permettre aux élèves allophones d'intégrer dans les meilleures conditions les classes ordinaires afin de poursuivre avec succès leur scolarité.

**« Enseigner le français à des élèves allophones nouvellement arrivés en UPE2A » (novembre 2016)
Cécile EXBRAYAT, Chargée de Mission d'Inspection,
professeure de Lettres au lycée Saint-Charles de Marseille**

1. Quelle langue enseigne-t-on au sein d'une UPE2A ?

Enseigner le français auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) au sein d'une UPE2A conduit à s'interroger sur la finalité de cet enseignement et à en mesurer l'écart avec l'enseignement du français langue étrangère (FLE) auquel il est souvent associé et avec lequel il est parfois confondu. Si l'acquisition de compétences liées à la communication sociale ordinaire peut constituer l'un des objectifs de l'enseignement du français en UPE2A, on ne saurait l'y réduire. En effet, ces compétences, pour nécessaires qu'elles soient, ne correspondent pas aux répertoires discursifs en usage à l'école et ne permettront pas, en une année scolaire, parfois amputée de quelques mois, de poursuivre une scolarité ordinaire réussie et ambitieuse.

Aussi le cadre du français langue étrangère (FLE) dont les méthodes sont sous-tendues par une approche communicative de la langue n'est-il adapté que dans les tout premiers temps de l'élève. En effet, l'élève allophone nouvellement arrivé en France est très vite immergé dans le français qui devient sa langue de scolarisation et sa langue seconde et qui n'est que transitoirement une langue étrangère à son environnement. C'est encore plus vrai pour les élèves qui ont été antérieurement scolarisés dans un pays francophone, ceux dont le français a été la première langue vivante ou qui ont, de façon plus ou moins autonome, commencé à apprendre le français entre le moment de leur arrivée en France et celui de leur premier cours en UPE2A.



2/2

L'enjeu du français en UPE2A se situe donc bien du côté de la langue vectrice des apprentissages ainsi que de la langue apprise pour elle-même. C'est la variété scolaire du français standard qui est la langue ciblée et, à ce titre, le Français Langue de Scolarisation (FLSCO) est bien à considérer comme une catégorie particulière du français tel qu'il est enseigné en cours ordinaire de français. Cet apprentissage est commun aux élèves francophones natifs et aux élèves allophones. Ainsi, le travail en classe ordinaire de français constitue l'objectif du professeur de lettres en UPE2A : fondées sur le travail de l'oral et de l'écrit, l'étude de la langue et la rencontre avec les textes littéraires y occupent une place primordiale.

2. Etude de la langue

Comme avec les élèves francophones natifs mais avec l'urgence liée au peu de temps passé au sein du dispositif UPE2A, il convient de mettre l'élève en situation de découverte active : c'est la même démarche réflexive et inductive qui prévaut.

On prévoit des temps consacrés à l'analyse des outils de la langue à travers l'observation de corpus d'énoncés minimaux pris comme objets de curiosité. On valorise l'étonnement face aux faits de langue, on encourage les élèves à les décrire, à les mettre en relation les uns avec les autres pour repérer des fonctionnements larges et comprendre comment fonctionne la langue. On sensibilise les élèves à la comparaison entre l'oral et l'écrit (notamment sur les marques flexionnelles qui s'écrivent mais qu'on n'entend pas), entre les différentes variétés du français et avec d'autres langues. On développe la conscience métalinguistique de certaines propriétés de la langue qui permettra à l'élève allophone de poursuivre de façon autonome l'apprentissage du français et de tirer le meilleur profit des cours de langue en classe ordinaire.

On s'appuie sur les compétences et l'expertise des élèves dans leurs propres langues : ils s'interrogent sur la façon dont les faits linguistiques s'actualisent dans les langues qu'ils connaissent. Entre pairs d'une même langue, les élèves confrontent leur observation de la langue à leur propre système. Cet accueil de la langue d'origine est crucial pour ces élèves qui n'ont pas choisi d'étudier le français. C'est à partir de sa langue que l'élève peut réfléchir sur la langue française et, au-delà, développer une véritable compétence plurilingue.

3. La rencontre avec les textes littéraires

Nous parlons ici d'aborder les textes littéraires pour eux-mêmes et non pour étudier tel fait de langue. Outre que la rencontre avec les textes littéraires permettra aux élèves allophones nouvellement arrivés de partager une culture savante avec leurs camarades des classes ordinaires, celle-ci est particulièrement cruciale pour ces jeunes dont le parcours migratoire vient ébranler, en pleine adolescence, la construction de l'identité. Ils ont donc besoin, comme les autres, d'un



nourrissage intellectuel, littéraire et culturel intense. On n'hésitera pas à demander aux élèves de partager des textes de leur patrimoine littéraire pour que la langue et la littérature premières puissent frayer un chemin vers la langue et la littérature françaises et francophones et tisser des liens avec elles. La littérature, parce qu'elle se fonde sur des émotions universelles qui touchent les élèves en même temps qu'elle les stimule intellectuellement est le meilleur moyen de leur faire aimer la langue française. Or cette relation affective, parce qu'elle prévient le repli identitaire sur la culture d'origine, est indispensable à la réussite scolaire des élèves allophones et les met dans les meilleures dispositions pour préparer et réussir les examens du diplôme national du brevet (DNB) et à terme les épreuves anticipées de français (EAF) du Baccalauréat.

Pour que cette rencontre avec le texte littéraire ait lieu nous recommandons un choix de textes adaptés et ambitieux. L'accès au contenu référentiel du texte est préparé en amont : travail sur des mots particulièrement importants, création d'un imagier propre au texte, visionnage d'une captation théâtrale ou d'une adaptation filmée, étude d'images qui permettent de faire advenir des mots du texte. Toutes choses qui ouvrent l'accès au sens littéral du texte et, à la faveur d'une lecture magistrale expressive, suscitent chez lui des images, des réactions et des émotions. Collectivement et oralement, les élèves construisent ensuite le sens. La traduction et la paraphrase sont encouragées, elles font l'objet de débats et de négociations entre les élèves, elles sont l'occasion pour eux d'entrer dans la lecture analytique. L'expérience littéraire est ainsi envisagée sous l'angle du partage et du lien. Les élèves allophones nouvellement arrivés ont parfois subi des traumatismes qui pétrifient leur sensibilité et entravent leur capacité de représentation. La littérature, parce qu'elle tisse du lien entre le monde intérieur et le monde extérieur de chacun, permet à l'élève exilé de partager un monde commun.

La poésie et le théâtre offrent des textes particulièrement adaptés pour entrer en littérature avec des élèves allophones et permettre une expérience sensible et incarnée : l'élève apprend des textes par cœur, s'enregistre, les met en voix et en scène. Il se les approprie.

Enfin, autant que possible, on donne accès à une bibliothèque adaptée avec des textes en édition bilingue, des recueils de poèmes, des textes de littérature jeunesse ou patrimoniaux en français facile, des romans abrégés, des albums adaptés de textes littéraires.

4. L'écriture et la mise en voix

La variété scolaire du français est fondée essentiellement sur l'écrit mais c'est par l'oral que les élèves entrent dans la langue. Aussi devons-nous être particulièrement attentifs à l'articulation entre l'oral et l'écrit, notamment pour mesurer les écarts graphie-phonie, sources d'erreurs.

Comme en cours ordinaire de français, l'écriture est quotidienne, courante et banalisée. Elle prend des formes variées et toutes les occasions sont saisies de faire écrire les élèves : définir des mots, synthétiser ce qui a été dit collectivement, résumer un texte, en



4/4

paraphraser un extrait ... Pour les y aider on peut fournir des amorces de phrases ou des mots clé mais surtout on prend soin d'anticiper l'acte solitaire de l'écriture par une préparation orale collective au cours de laquelle les propositions des élèves sont discutées et débattues. L'accès aux dictionnaires bilingues, unilingues et aux imagiers doit être facilité, l'entraide entre pairs d'une même langue et le tutorat par un élève de niveau plus avancé encouragés.

On inscrit aussi l'écriture dans une démarche artistique, par exemple au sein d'un atelier d'écriture qui déscolarise l'écrit et permet à l'élève de s'approprier la langue. Il s'agit de faire œuvre d'art et d'amener l'élève allophone à adopter une « posture d'auteur ». Pour commencer on peut s'appuyer sur des textes-source à la structure syntaxique facilement reproductible qui simplifient la tâche d'imitation et laissent libre cours à la créativité.

Les élèves travaillent leurs textes, les tapent à l'ordinateur, les mettent en page et parviennent à une œuvre aboutie et personnelle ancrée dans le collectif de la classe. En effet, ce travail solitaire d'écriture a ensuite vocation à être partagé et à nourrir l'échange entre les élèves. On donne aussi une autre dimension à l'écriture par un travail d'oralisation de même nature que celui attendu en lecture : l'élève apprend son texte par cœur ou propose une mise en voix. On développe ainsi le plaisir d'écrire et la possibilité de se dire et de dire le monde dans la langue de l'exil.

Bibliographie / Sitographie :

- Lettre de rentrée 2016 des inspecteurs et inspectrices de lettres de l'Académie d'Aix-Marseille
- Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 sur « L'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés »
- VIGNER Gérard, *Le français langue seconde, Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette Education, 2014
- PETIT Michèle, *L'art de lire ou Comment résister à l'adversité*, chap.7 « Lecture et exil », Belin, 2008
- Sitographie et ressources sur le site académique des Lettres de l'Académie : http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10393076/fr/ressources-pour-l-enseignement-de-la-litterature-en-classe-de-francais-langue-etrangere-et-seconde